

104 Présence internationale

SOMMAIRE: 2. ÉDITO 3. DEFENSEURS DU DROIT A LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
4. FEMMES DEFENSEURES DES DROITS HUMAINS 5-6. ENTRETIEN AVEC MANON FENOY
DE RETOUR DU GUATEMALA 7. TOURNEE DE DEFENSEURS SUR LES ACCORDS DE PAIX AU
GUATEMALA ET EN COLOMBIE / ASSEMBLEE GENERALE DE PBI /S'IMPLIQUER AVEC PBI



«Un an après sa mort, Berta Caceres continue à nous enseigner que les idées ne peuvent être assassinées et que les processus des peuples ne s'arrêtent pas. Elle continue à être présente et notre devoir est de poursuivre son héritage de résistance et de lutte contre l'injustice »

CONSEIL CIVIQUE DES ORGANISATIONS POPULAIRES ET AUTOCHTONES DU HONDURAS, COPINH

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Quand le précédent numéro de Présence Internationale paraissait fin 2016, nous attendions encore la signature d'un nouvel accord de paix en Colombie après la surprise du rejet de sa première version dans les urnes. Un nouvel accord a bien été signé le 24 novembre 2016 par le président de la République colombienne, Juan Manuel Santos, auréolé de son prix Nobel de la paix, et le chef des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie). C'est une étape indéniablement historique pour ce pays d'Amérique latine qui met fin au conflit armé le plus vieux du continent. Cependant, la fin du processus de négociation n'annonce que le début d'un autre, encore plus complexe : la mise en place de l'accord au niveau territorial afin de garantir la non répétition des violences commises depuis plusieurs décennies.

La démobilisation des 7 000 combattants des FARC a bien eu lieu ; leur désarmement a débuté en mars et devrait s'achever d'ici la fin mai sous l'égide des Nations unies. Si des retards logistiques inquiètent certains observateurs, les Colombiens sont surtout préoccupés par la nouvelle vague de violence qui frappe le pays et qui prend pour cibles les défenseurs des droits humains particulièrement exposés dans les zones rurales pour leur travail de défense du territoire, notamment dans le cadre de la restitution des terres.

Comment garantir la paix si ces principaux artisans au niveau local sont sciemment pris pour cibles ? Plusieurs chiffres macabres diffusés par les institutions spécialisées montrent l'ampleur de cette violence : 120 ont été assassinés au cours de l'année 2016 et des deux premiers mois de 2017 selon le Défenseur du peuple (une estimation basse par rapport à d'autres chiffres communiqués par des associations).

Comme on pouvait le craindre, la démobilisation des FARC a créé un appel d'air dans certaines régions et permis à d'autres acteurs armés de s'emparer du territoire pour tenter de s'en accaparer les ressources. Le phénomène paramilitaire, qui avait connu son apogée au début des années 2000, reprend de l'importance et a désormais muté en un « néo paramilitarisme », plus diffus et moins vertical dans sa ligne de commandement, qui décime les rangs des militants colombiens.

La paix restera une chimère si les Colombiens ne sont pas préservés de la violence : l'Etat doit prendre tous les moyens pour garantir la sécurité de ses citoyens et notamment des anciens guérilleros afin d'éviter qu'ils ne reprennent eux-mêmes les armes pour se défendre. C'est le défi énorme de ces premiers mois d'une Colombie en « paix » et les équipes de PBI-Colombie y contribuent à leur niveau en accompagnant plusieurs communautés et organisations qui défendent leurs droits, notamment dans la région d'Uraba au Nord-Ouest du pays. Aujourd'hui plus qu'hier, cette présence internationale est indispensable pour montrer que ces hommes et ces femmes ne sont pas seuls et que nous partageons leur combat. C'est le sens également de l'invitation en France de Berenice Celeita (page 8) pour que nous puissions aborder ensemble ces questions et leur donner un écho international.

Bonne lecture,

MARTIN WILLAUME
PRÉSIDENT DE PBI-FRANCE

Défenseurs de la terre et de l'environnement en danger

LE 2 MARS 2016 ET LE 15 JANVIER 2017, DEUX LAURÉATS DU PRIX GOLDMAN POUR L'ENVIRONNEMENT, BERTA CACERES ET ISIDRO BALDENAGRO LOPEZ, ONT ÉTÉ ASSASSINÉS. CES CRIMES ONT DÉCLANCHÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE, AU NIVEAU INTERNATIONAL, DES RISQUES ENCOURUS PAR LES DÉFENSEURS DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.



Honduras :
pays le plus dangereux
du monde pour les
défenseurs de la terre et de
l'environnement

BERTA CACERES

Berta Cáceres était la coordinatrice du Conseil civique des organisations populaires et autochtones du Honduras (COPINH), une organisation de défense des droits territoriaux et culturels des peuples autochtones, des populations garifunas et des paysans. Elle était à la tête de la lutte contre l'installation du barrage hydroélectrique Agua Zarca au nord-ouest du Honduras, projet mis en place sans la consultation libre, préalable et informée des communautés affectées. Elle a été assassinée le 2 mars 2016.

En janvier 2017, l'ONG Global Witness a publié un rapport alarmant présentant le Honduras comme le pays le plus dangereux du monde pour les défenseurs de la terre et de l'environnement. Selon les rédacteurs du rapport, « il n'y a aucun autre endroit au monde où une personne qui proteste contre l'expropriation de la terre et la destruction du monde naturel a autant de probabilité de mourir assassinée qu'au Honduras ».

Si l'assassinat de Berta Cáceres a attiré l'attention de la communauté internationale sur la situation extrêmement préoccupante des défenseurs environnementaux au Honduras, il n'a pas empêché que d'autres assassinats aient lieu dans les jours et les mois qui ont suivi, notamment ceux de Nelson Noé García, également membre du COPINH, Lesbia Yaneth Urquía Urquía, défenseure environnementale de Marcala, José Ángel Flores et Silmer Dionisio George, membres du Mouvement unifié paysan (MUCA).

Confrontées à une impunité endémique, les organisations dont faisaient partie les victimes font aussi face à la répression des forces de l'ordre lorsqu'elles demandent vérité et justice.



Mexique :
augmentation des conflits
liés à la terre et aux
megaprojets

ISIDRO BALDENAGRO

Issu de la communauté indigène tarahumara Coloradas de la Virgen, région de Chihuahua, Isidro Baldenegro López s'était fait connaître pour son combat contre la destruction des zones forestières de la Sierra Madre. Objet de nombreuses menaces, il avait été arbitrairement détenu pendant 15 mois, accusé d'avoir transporté de la drogue. En visite dans sa communauté, où il ne pouvait plus vivre depuis plusieurs années, il a été assassiné le 15 janvier 2017.

Selon Michel Forst, rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits humains, en visite officielle au Mexique en janvier, « les défenseurs des droits environnementaux qui s'opposent à des megaprojets d'extraction et d'infrastructure sont victimes de violences perpétrées par des personnes liées aux entreprises impliquées dans ces projets. Cette violence reste en général impunie dans la mesure où elle bénéficie du soutien tacite ou explicite des autorités locales ».

Entre mai 2014 et juin 2015, les organisations de la société civile mexicaine ont comptabilisé 109 attaques contre des défenseurs des droits environnementaux dans 23 États mexicains. Le Rapporteur spécial a, quant à lui, observé une utilisation croissante de la criminalisation (ouverture de procès pénaux contre les défenseurs sur la base de fausses accusations) et des détentions arbitraires pour faire taire ceux qui s'opposent à ces projets, une augmentation des conflits sociaux liés à l'exploitation des territoires et la non application de la Convention 196 de l'Organisation internationale du travail qui oblige l'État et les entreprises à consulter les communautés.

Kim Aumonier

Quelle protection pour les femmes défenseuses des droits humains ?

CHAQUE ANNEE, LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES EST L'OCCASION DE CÉLÉBRER LE TRAVAIL ET LE COURAGE DES FEMMES DEFENSEURES DES DROITS HUMAINS, MAIS AUSSI DE DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX RISQUES QU'ELLES AFFRONTENT QUOTIDIENNEMENT.



Depuis quelques années, PBI s'intéresse particulièrement à la situation des femmes défenseuses des droits humains et en fait l'un de ses axes principaux de plaidoyer au niveau national et international. En effet, les femmes défenseuses sont généralement doublement attaquées, en tant que défenseuses et en tant que femmes. Comme leurs homologues masculins, elles subissent menaces, harcèlement, agressions voire assassinats. Mais en tant que femmes, elles sont aussi confrontées à la stigmatisation, au rejet social et aux violences sexuelles car par leur combat elles défient les normes culturelles, sociales, religieuses et légales qui, dans les sociétés patriarcales, relèguent les femmes en dehors des sphères publiques et politiques.

Au cours des dernières décennies, les organisations de femmes et organisations féministes se sont battues pour faire reconnaître cette situation. La communauté internationale a fini par se doter d'une série de mécanismes et instruments destinés à mieux les protéger. Parmi ces mécanismes, on peut citer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité de 2000 et la Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur la protection des femmes défenseuses des droits humains approuvée en 2013.

Amérique latine : des chiffres toujours préoccupants

Malgré ces avancées, la situation des femmes défenseuses des droits humains reste très préoccupante, notamment dans les pays où agit PBI. En Colombie, le Système d'information sur

les agressions du programmes « Somos defensoras » (« Nous sommes défenseurs ») a enregistré 155 agressions contre des femmes défenseuses en 2016, parmi lesquelles 9 assassinats. Selon un rapport de l'Initiative mésoaméricaine des femmes défenseuses des droits humains (IM-Defensoras), entre 2012 et 2014, 1 688 agressions ont été commises contre des défenseuses des droits humains au Salvador, Guatemala, Honduras et Mexique, soit une augmentation de 45.7% par rapport aux deux années précédentes. Entre 2012 et 2016, 42 d'entre elles ont été assassinées, la majorité de ces crimes restant impunis. Le même rapport conclut que ce sont les femmes qui défendent le droit à la terre et au territoire qui sont les plus en danger (38%).

Défenseuses des droits humains dans les bidonvilles de Nairobi, Kenya

Les femmes défenseuses des droits humains qui vivent et travaillent dans les bidonvilles de la capitale kenyane sont également confrontées à des risques spécifiques en tant que femmes et défenseuses. En sortant de leur rôle traditionnel, elles s'exposent aux violences de genre, notamment sexuelles, et aux discriminations au sein de leurs propres communautés. Les menaces qu'elles reçoivent ne sont pas toujours prises au sérieux par les autorités et sont, en règle générale, considérées comme indépendantes de leur travail de promotion des droits humains. Dans ce contexte, PBI-Kenya a créé avec la participation de femmes des bidonvilles de Mathare, Mukuru et Kibera, une boîte à outils de protection en ligne qui contient diverses ressources et peut être utilisée comme une plateforme d'échange par les femmes défenseuses.

Kim Aumonier



PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA BOÎTE À OUTILS POUR LES FEMMES DEFENSEURES DES DROITS HUMAINS DE PBI KENYA

Interview de Manon Fenoy

MANON A ÉTÉ VOLONTAIRE AVEC PBI AU GUATEMALA DE DÉCEMBRE 2015 À DÉCEMBRE 2016.
ELLE PARTAGE AVEC NOUS LE BILAN DE SON EXPÉRIENCE.



*ACCOMPAGNEMENT DE LA CENTRAL CAMPESINA MAYA CH'ORTI'
NUEVO DIA, EL INGENIO, CHIQUIMULA*

– **Bonjour Manon. Peux-tu te présenter et présenter quel a été ton parcours avant de partir au Guatemala ?**

Avant de partir comme volontaire sur le terrain avec PBI au Guatemala, j'y ai vécu un an, en 2014, réalisant un stage en tant que chargée de l'action culturelle à l'Alliance Française d'Antigua et comme professeure de français. En laissant ce pays fin 2014 je n'avais qu'une envie, y retourner. Avant d'atterrir pour la deuxième fois au Guatemala j'ai fait un service civique dans le sud de la France, à Nîmes, au sein d'une association qui propose un espace pour les familles d'un quartier du centre ville, les après-midis après l'école.

J'ai toujours été attirée par des missions et expériences qui me permettent à la fois de voyager mais surtout de rencontrer les gens, d'autres cultures et de pouvoir échanger et offrir mes compétences et connaissances. Ce que je recherche surtout, c'est la solidarité. J'ai vécu l'expérience du SVE (Service Volontaire Européen) en Hongrie, réalisé mon stage de master en Colombie et passé deux ans au Guatemala, dont un avec PBI-Guatemala. Je pense que ce qui me pousse à dépasser toujours les frontières c'est le fait d'avoir grandi, en partie, en Colombie. Cette expérience m'a permis de m'ouvrir au monde et de chercher à en connaître toujours plus de recoins et d'aller à la rencontre des gens dans chaque pays que j'arrive à découvrir.

– **Comment as-tu connu PBI et pourquoi avoir souhaité partir sur le terrain, au Guatemala ?**

J'ai connu PBI par une amie qui m'a parlé de cette organisation qui travaillait en Colombie. Comme je n'avais pas encore l'âge pour postuler (minimum 25 ans) j'ai simplement regardé le site pour connaître le travail de PBI dans les différents pays où il y a des projets. Après mon expérience au Guatemala, comme

je voulais y retourner et que je souhaitais travailler dans la solidarité internationale, j'ai repensé à PBI et j'ai envoyé ma candidature pour partir comme volontaire sur le terrain.

– **Quels sont les axes prioritaires du travail de PBI au Guatemala ? Quels défenseurs as-tu accompagnés ?**

Au Guatemala, PBI travaille sur 3 axes principaux : la lutte contre l'impunité, l'accès à la terre et la thématique Mondialisation et droits humains. Les personnes défenseures que j'ai pu accompagner pendant mon année sont nombreuses. Parmi elles, il y a Édgar Pérez, avocat du Bufete Juridico de Derechos Humanos ; Lolita Chavez, présidente du Consejo de Pueblos Quiché ; Omar Jeronimo de la Central Campesina Chorti Nuevo Dia ; les personnes des communautés en Resistance de La Puya et de La Laguna ; Jorge Luis Morales, Carlos Morales et les communautés paysannes et indigènes défendues par la Union Verapacense de Organizaciones Campesinas. Et encore beaucoup d'autres personnes peut-être moins connues mais tout aussi courageuses et humbles.

– **Peux-tu nous raconter un accompagnement particulièrement marquant pour toi ?**

Chacun des accompagnements constitue un souvenir ancré dans ma mémoire quand je repense à mon année passée au Guatemala. Je me souviens par exemple avoir accompagné Édgar Pérez et les avocats du Bufete Juridico de Derechos Humanos au Tribunal pour le procès des prisonniers politiques de Santa Cruz Barillas y Santa Eulalia, Huehuetenango. Ce jour-là était une date cruciale car on attendait la décision du Tribunal. Plus que la tension et l'impatience qui se mêlaient inévitablement à l'ambiance de la salle, c'était une atmosphère de grande solidarité, d'espoir et d'humanisme qui émanait de cette salle où, pour ce jour historique, se retrouvaient rassemblées toutes les personnes soutenant les 7 prisonniers, défendant les droits humains au Guatemala et revendiquant l'innocence de ces autorités ancestrales enfermées pour avoir osé s'opposer à un projet hydroélectrique d'une multinationale sur leur territoire. J'avais été souvent amenée à accompagner des avocats dans cette salle du 15ème étage du Tribunal, le plus souvent pour les audiences du procès CREOMPAZ contre des ex-militaires jugés pour crimes contre l'humanité et disparitions forcées lors du conflit armé interne. J'y ressentais en général une atmosphère très pesante. Mais le 22 juillet 2016, c'était totalement différent. Tout le monde parlait à tout le monde, aucune insulte, aucune agression physique, aucune tension palpable devant les ascenseurs. Et la joie qui a éclaté après le verdict rendu par la juge Yasmin Barrios, déclarant innocents les 7 hommes ! C'était une soirée très riche en émotion, une émotion très rare dans l'expérience de l'accompagnement international, et donc, mémorable !

– Comment se passe au quotidien le travail au sein d'une équipe de PBI ? Comment étaient les relations avec l'équipe de volontaires ?

Le quotidien de travail avec PBI c'est des jours qui défilent sans que l'on s'en rende vraiment compte, qui s'enchaînent et qui ne se ressemblent pas, pendant lesquels on accomplit des tâches très différentes. Il peut s'agir de partir quelques jours pour un accompagnement sur le terrain, de préparer une réunion avec un/e ambassadeur/rice, un maire ou bien un représentant des Nations Unies au Guatemala. Il peut s'agir aussi d'une journée de bureau, de rédaction de rapports internes, de permanence téléphonique, de ménage de la maison ou encore d'une après-midi à faire les courses pour l'équipe et à préparer le repas du soir. Une journée au sein d'une équipe de PBI est mouvante, elle peut se dérouler comme planifiée ou tout au contraire. Le rythme est soutenu, la flexibilité et la polyvalence toujours nécessaires et la communication en équipe fondamentale.

Dans mon équipe nous avons été 8 puis 10 puis 12 puis de nouveau 10 personnes. Les gens entrent deux par deux en général et repartent aussi deux par deux, du coup il y a sans cesse un roulement au sein de l'équipe de volontaires. Cependant, pendant plusieurs mois on a l'occasion de tout partager ensemble et de vivre une expérience inoubliable. J'ai rencontré des personnes formidables avec qui j'ai partagé énormément de choses, autant sur le plan professionnel que personnel. C'est une nouvelle famille que nous avons construite tous ensemble. On a appris à se connaître, à s'aimer, à se respecter et aussi à se supporter. Un an à vivre avec les mêmes personnes 24h/24 et 7j/7 et à travailler ensemble, ça crée des liens très forts.

– Pendant que tu étais au Guatemala, le pays célébrait les 20 ans des Accords de Paix qui ont marqué la fin d'un conflit armé de 36 ans, quel est le bilan de ces 20 années ?

La situation du Guatemala 20 ans après la signature des Accords de paix n'est pas vraiment ce qu'elle devrait être. S'il est vrai que quelques engagements de l'État ont été réellement mis en place, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour la réparation des victimes du conflit, la lutte contre l'impunité et la recherche de la vérité. PBI-Guatemala a organisé un forum, le 5 octobre 2016, sur la situation des personnes défenseuses des droits humains au Guatemala, 20 ans après les Accords de Paix. Étaient invités à ce forum, Rosalina Tuyuc, cofondatrice de CONAVIGUA, Yuri Melini, fondateur de CALAS, Andrea Ixchiu, journaliste et Marcos Ramirez, membre de la CPR de l'Ixcán. Tous ce sont accordés à dire que la lutte menée pour les Accords de Paix a valu la peine mais qu'il reste encore beaucoup de points non résolus afin d'arriver à une paix véritable au Guatemala. Marcos Ramirez a conclu pendant le forum : « Pour arriver à cette paix définitive et durable, nous devons réaliser un changement structurel du pays. Sans un changement des politiques du pays, il sera difficile de parler de paix définitive et durable »

L'ouverture de procès historiques en matière de lutte contre l'impunité (CREOMPAZ, Molina Theissen), de lutte contre la corruption (La Linea, La Cooperacha...), les résolutions historiques du Tribunal lors du procès Sepur Zarco et du

procès de criminalisation des autorités ancestrales de Barillas, les résistances pacifiques dans tous les coins du pays, de communautés qui luttent pour revendiquer leurs droits à la vie dans la dignité, la reconnaissance de leurs droits en tant que communautés indigènes et du respect de l'environnement, les mobilisations de la population pour les réformes de la Constitution, la reconnaissance du pluralisme juridique... tous ces mouvements sociaux et politiques révèlent une avancée dans la recherche de la paix au Guatemala, mais c'est une avancée gagnée par la population, la société civile avec un État et des gouvernements presque toujours absents. Les agressions, les menaces et les assassinats d'activistes et leaders sociaux au Guatemala sont toujours d'actualité. En 2016, s'il est vrai que les agressions ont été moins fréquentes que les années antérieures, le niveau de violence enregistré contre les défenseurs des droits humains est préoccupant.

– Que retires-tu de positif de cette expérience ? Quelles ont été les principales difficultés que tu as rencontrées ?

Cette expérience passée sur le terrain comme volontaire de PBI a été pour moi unique. J'ai eu l'opportunité et la chance de rencontrer des personnes courageuses, fortes et humbles, qui luttent tous les jours pour faire respecter leurs droits. Partager leur quotidien a été une grande leçon d'humanité pour moi. Cette année, j'ai appris énormément de choses à tous les niveaux. Personnellement j'ai appris à me connaître réellement, dans ma manière de travailler et de travailler en équipe, de faire face à des événements tristes et durs aussi. Cette expérience m'a apporté beaucoup de connaissances en matière de droits humains et m'a permis de développer des capacités d'analyse, de réflexion approfondie et argumentée. Je ne retire que du positif de cette expérience de terrain puisque même dans les mauvais moments passés j'ai pu apprendre quelque chose et me confronter à mes propres limites. La principale difficulté que j'ai rencontrée, c'était d'arriver à canaliser mes émotions et prendre de la distance dans certaines situations. Rester impartiale en tant qu'accompagnatrice internationale n'a pas toujours été facile. Ainsi, trouver un moyen de gérer certaines frustrations engendrées par des situations particulières a été pour moi un des défis à surmonter.

– Quels sont tes projets maintenant ?

Maintenant, de retour en France j'aimerais trouver un travail dans le domaine des droits humains que ce soit ici, en France ou bien à l'étranger. Je voudrais aussi retourner sur le terrain et je suis donc en ce moment dans le processus de sélection pour partir comme volontaire de PBI-Colombie.

Propos recueillis par Kim Aumonier

Au-revoir Camille, bienvenue à Kim



CAMILLE ET KIM AU CENTRE INTERNATIONAL DE CULTURE POPULAIRE (CICP), RESIDENCE DE PBI-FRANCE

Pour la 5ème fois j'ai participé au recrutement de notre nouvelle coordinatrice, expérience à la fois réjouissante et affligeante. Réjouissante car nombreux étaient les candidats à répondre aux critères que nous avons définis : « Bac+5 », trilingue, motivé par le combat en faveur des droits de l'Homme, avec une expérience à l'étranger et éligible à un emploi aidé ... Affligeante car tous ces jeunes motivés et très talentueux ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi dans notre société.

Passons donc sur la difficulté de refuser des candidatures remarquables et réjouissons-nous d'accueillir Kim Aumonier, qui va partager son temps entre PBI-France et le Collectif Guatemala, une association sœur qui pratique l'accompagnement protecteur au Guatemala.

Kim connaît bien ce travail puisqu'elle a été 6 mois volontaire d'accompagnement au Guatemala, après avoir oeuvré 6 mois à Medellin (Colombie) pour le Musée de la Mémoire (Mémoire de la résistance aux différentes violations de droits de l'Homme). Après une double licence en Science politique et Economie, des études à Rio de Janeiro, elle a réussi brillamment un Master à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine.

Nous lui sommes reconnaissants de s'être adaptée très rapidement à ses doubles fonctions et de le faire avec enthousiasme « J'aime beaucoup la variété des tâches...un travail de fond pour se maintenir au courant des contextes dans lesquels travaillent les projets de terrain, un travail de réflexion, par exemple sur les stratégies de plaidoyer, le lien avec les bénévoles, l'organisation d'événements, les relations avec les partenaires... ».

C'est la dure loi des emplois aidés, accordés pour un ou deux ans au maximum : nous avons dû dire au-revoir à Camille Bossé,

cheville ouvrière de PBI-France pendant deux ans. Je l'ai admirée pour son inaltérable bonne humeur, même lorsque l'état de nos finances nous a obligés à réduire son temps de travail de 35h à 20h par semaine. Et je lui ai demandé : « quand tu as commencé, début 2015, à travailler pour PBI, tu ne connaissais cette ONG que de «l'extérieur», par ce que tu avais pu en apprendre sur internet. Après deux ans de travail au service de PBI et après avoir réussi le parcours de sélection des futurs volontaires, peux-tu nous dire comment tu vois PBI, ses atouts et ses faiblesses ? »

Et voici sa réponse, qu'il serait dommage de « couper » : «La force de PBI réside dans l'originalité de sa démarche d'accompagnement protecteur, mettant en avant l'importance du travail des défenseurs des droits humains comme vecteur de changement d'une société et des dynamiques de conflit. Le positionnement non-ingérant de PBI auprès des organisations que l'on accompagne m'apparaît essentiel pour ne pas tomber dans l'écueil du déséquilibre Nord-Sud que l'on peut percevoir dans l'aide au développement, avec une organisation occidentale qui vient « porter assistance » à un pays du sud. La démarche de PBI est empreinte d'humilité : il s'agit de fournir un espace de protection nécessaire au travail en faveur des droits humains et une visibilité internationale, et non imposer une vision. Le caractère international de l'organisation fait aussi la force de PBI, comme j'ai pu le constater lors de la semaine de sélection pour partir sur le terrain avec PBI Colombie, avec la présence de futurs volontaires de plus de 10 nationalités différentes. Cet environnement multiculturel est une vraie richesse, mais également un défi, puisqu'il s'agit d'apprendre à travailler et vivre ensemble autour du principe de consensus. Ce principe fondateur de PBI permet une réelle mise en pratique de la non-violence, car tout le monde doit adhérer à toutes les prises de décision, mais entraîne aussi nécessairement une longueur dans les prises de décision à tous les niveaux de l'organisation. Ce qui m'a particulièrement marqué lors de ces deux années de travail au sein de PBI est l'incroyable richesse de la réflexion au sein de l'organisation et l'intelligence collective que cela suppose : la réorientation progressive du projet Kenya afin de s'adapter à un contexte africain très différent de l'Amérique latine l'a montré. Cette force d'adaptation est essentielle car il me semble que PBI est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, liés au nouveau contexte géopolitique (l'arrivée de Trump et la poussée des logiques sécuritaires et répressives un peu partout dans le monde), mais également à la réduction drastique des financements publics ces dernières années, obligeant PBI à réorienter ses stratégies de recherche de financement et de plaidoyer partout où nous sommes présents. J'ai bon espoir que toutes les entités de PBI dont PBI France puisse y parvenir et faire perdurer ainsi ce travail si nécessaire à la défense des droits humains ! »

Merci à Camille pour toute sa bonne volonté et la finesse de ses analyses.

Brigitte Chambolle

Tournée de défenseurs 15-18 mars

Berenice Celeita est la présidente et fondatrice de l'Association pour la recherche et l'action sociale Nomadesc (Colombie). Grâce à son équipe interdisciplinaire, Nomadesc utilise plusieurs voix pour une défense intégrale des droits humains : l'accompagnement sociojuridique des victimes, un travail pédagogique et de recherche et le plaidoyer politique. L'association travaille dans des régions particulièrement touchées par le conflit armé. Depuis 2010, elle a organisé des cycles de conversations pour collecter les propositions de la société civile dans le cadre des négociations de paix avec les FARC et l'ELN.

Marcos Ramírez Vargas, est l'un des dirigeants de la Communauté Primavera del Ixcán, l'une des Communautés de Populations en Résistance (CPR) fondées par des personnes déplacées pendant le conflit interne qu'a connu le Guatemala entre 1960 et 1996. Entre 1990

et 1994, il a participé à l'Assemblée de la société civile mandatée pour élaborer des propositions dans le cadre des négociations de paix entre la guérilla et le gouvernement. Il a également été membre de la commission qui veillait à la mise en oeuvre effective de l'Accord pour la réinstallation des personnes déplacées et de 2000 à 2008, il a été maire de la municipalité d'Ixcán.

En 2016, le Guatemala a célébré les 20 ans des Accords de Paix, qui ont mis fin à un conflit interne de 36 ans, sans toutefois réussir à juguler les conflits sociaux. La même année un Accord de Paix a enfin été signé en Colombie entre l'Etat et les FARC mais la violence continue. A travers une approche historique et comparative, nos invités aborderont les défis qu'implique la construction d'une paix effective et durable lors d'une conférence le jeudi 16 mars à 19h, au Siège d'Amnesty International France, 72 boulevard de la Villette, Paris 19ème.

Assemblée générale

L'assemblée générale de la section française des Brigades de Paix Internationales aura lieu **le dimanche 19 mars** (10h - 16h)
7 rue Louise Thuliez, 75019 Paris, Appartement 1004, 10e étage

Programme

- Présentation et validation du rapport moral 2016 et du rapport financier 2016
- Actualité des Projets : Colombie, Guatemala, Honduras, Kenya, Mexique
 - Perspectives 2017 pour PBI France
 - Élection du Bureau

S'IMPLIQUER AVEC PBI

Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle. Elle est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter- associatif.

Réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales

de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

- Communication externe
Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.
- Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : www.pbi-france.org